



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 mars 2025

COMPTE RENDU

Le lundi 17 mars 2025 à 18h30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bondues s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Patrick Delebarre, Président, pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous :

25-2-1 Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 06 février 2025.

Santé

25-2-2 Convention Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Finances

25-2-3 Compte Financier Unique

25-2-4 Affectation du résultat comptable de l'exercice 2024

25-2-5 Budget primitif 2025

Questions diverses

Rapport d'activités du CCAS

Le lundi 17 mars 2025 à 18 h 30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 13 mars 2025

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule Lepers, M. Jean-Pierre LEMAI, Mmes Micheline DEPOORTERE, Odile WOHL, Dorothee DEFORCHE, M. Michel RENARD

Excusée : Mme Laura NAESSENS

Absente : Mme Caroline BRUNET

Délibération n°25.2.1 - Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2025

- ✓ Le conseil choisit Mme Danièle DELBECQUE, conseillère municipale déléguée, pour secrétaire et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 6 février 2025.

Délibération n°25-2-2- Santé

Le CCAS est l'échelon de proximité en capacité d'agir et répondre aux difficultés sociales et financières des administrés. La CPAM protège durablement la santé de chacun en agissant auprès de tous. Concrètement, elle accompagne les assurés tout au long de leur vie, en prenant en charge leurs soins quels que soient leurs ressources, leur situation ou leur état de santé. Elle garantit ainsi un accès universel aux droits et elle permet l'accès aux soins.

Dans un souci commun de lutte contre les exclusions, pour garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations fragiles, la convention vise à établir une relation privilégiée entre le CCAS de Bondues et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de ROUBAIX-TOURCOING.

La convention a pour but de définir les modalités de coordination des moyens et des compétences entre chaque partie pour faciliter l'exercice des droits et l'accès au système de santé des assurés sociaux du territoire en situation de vulnérabilité et/ou d'urgence médicale.

✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-2-3 Finances : Compte Financier Unique (CFU)

A compter de 2025 le CCAS peut produire un CFU sur les comptes de l'exercice 2024.

Ce nouveau document remplace le Compte Administratif (CA) et le Compte de Gestion (CG) et qui constitue l'arrêté des comptes.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- Améliorer la qualité des comptes,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace par nature, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-2-4 Finances : Affectation du résultat comptable de l'exercice 2024

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 a été présenté en investissement (578,21 €) et en fonctionnement (203 938,32 €) soit un total de 203 938,11 €.

✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-2-5 Finances : Budget Primitif 2025

Le président soumet aux membres du conseil d'administration les propositions budgétaires suivantes pour l'exercice 2025 :

En section de fonctionnement

- Dépenses : 354 239 €
- Recettes : 354 239 €

En section d'Investissement

- Dépenses : 152 787 €
- Recettes : 152 787 €

✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Madame DERVILLE présente le rapport d'activités 2024 des aides et dispositifs aux membres du CA.

La secrétaire

Le secrétaire adjoint

Danièle DELBECQUE



Matthieu DESCAMPS

